

GUICHETS ENREGISTREURS	COORDONNÉES	MODALITÉS D'ACCUEIL
Grand Delta Habitat	Agence GDH de Carpentras 103 Boulevard Alfred Rogier 84200 CARPENTRAS agence.carpentras@granddelta.fr Tél. 0490604611	Uniquement sur RDV Lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h Horaires d'été: lundi au vendredi 8h30-12h
CDC Habitat	Agence d'Orange Nord Provence Le Florilège – Entrée 3 Rue Descartes 84100 ORANGE agence-orange@cdc-habitat.fr Tél. 0490341281	Dépôt de dossier sur RDV Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h
UNICIL	Service d'accueil téléphonique UNICIL 20, boulevard Paul Peytral 13006 MARSEILLE Tél. 0491139113	Lundi au vendredi 9h-12 et 14h-17h
Action Logement	Agence Action Logement d'Avignon 147 Avenue de Tarascon 84000 AVIGNON Tél. 0970800800 (appel non surtaxé)	Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h Sur RDV pour la création de dossier de demande de logement social

GUICHETS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

AUBIGNAN

Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 0490627410

BEAUMES-DE-VENISE

Accueil de la Mairie
Tél. 0490629434

BÉDOIN

Espace France Services
Tél. 0490417278

CARPENTRAS

Centre Social Lou Tricadou
Tél. 0490677320
Centre Social Villemarie
Tél. 0490670842
Service Logement Mairie
Tél. 0490608400

CAROMB

Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 0490624028

LE BARROUX

Accueil de la Mairie
Tél. 0490624311

MALAUÈNE

Pôle solidarité – CCAS
Tél. 0490651931
Accueil France Services
Tél. 0490651931

MAZAN

Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 0490655255

SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON

Accueil de la Mairie
Tél. 0490624173

SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS

Accueil de la Mairie
Tél. 0490624110

SARRIANS

Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 0490122103

VACQUEYRAS

Mairie de Vacqueyras (CCAS)
Tél. 0490658424

Retrouvez toutes les informations sur
lacove.fr ou en scannant ce QR code



Besoin d'aide pour
monter un dossier ?

Demander un
logement social
sur le territoire
de la CoVe

lacove.fr



AI-JE DROIT À UN LOGEMENT SOCIAL ?

Voici les conditions à remplir :

- être français ou étranger séjournant régulièrement en France et titulaire d'une carte en cours de validité (carte de résident, de séjour, de ressortissant de la Communauté Européenne...)
- vos ressources annuelles imposables ajoutées à celles de l'ensemble des personnes vivant au foyer ne doivent pas dépasser un montant maximum réglementé.

COMMENT DÉPOSER UNE PREMIÈRE DEMANDE ?

- **En ligne sur le site internet national d'enregistrement :** <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>
- **Auprès d'un guichet enregistreur**
- **Sur le site d'Action Logement** si vous êtes salarié d'une entreprise de plus de 10 personnes : <https://www.actionlogement.fr/demande-logement>

En cas de besoin, faites-vous aider et accompagner en allant dans un guichet d'accueil et d'information.

QUELS SONT LES DOCUMENTS À FOURNIR ?

Pièces nécessaires pour enregistrer ma demande :

- une pièce d'identité (ou titre de séjour en cours de validité) des personnes amenées à vivre dans le logement
- les avis d'imposition des 2 dernières années de toutes les personnes qui vivent dans le logement, même si elles ne sont pas imposables
- des pièces justificatives sur la situation de chacun.

À FAIRE RÉGULIÈREMENT

- Mettre à jour votre demande et apporter un maximum de pièces justificatives pour maximiser vos chances d'accès au logement.
- Renouveler votre demande chaque année pour conserver votre ancienneté.

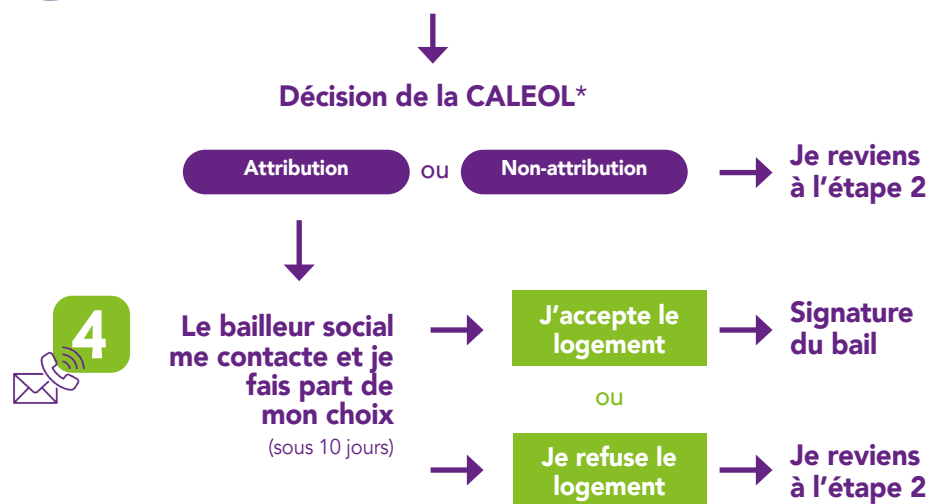
LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

EN BREF

1 Je dépose ma demande
Votre demande est enregistrée et vous recevez votre Numéro Unique Départemental (NUD).
Conservez le précieusement, il constitue la référence de votre dossier pour toute future démarche.

2 Je complète et mets à jour mes informations
avec toutes les pièces justificatives demandées et nécessaires pour le traitement de mon dossier.

3 Ma demande est traitée
Analyse de mon dossier > passage en CALEOL*



* La Commission d'Attribution et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) est seule compétente pour attribuer les logements sociaux.